

# QUEL POUVOIR ADMINISTRATIF DÉTIENNENT LES PERSONNES PRIVÉES ?

Identifier une notion originale et autonome de « pouvoir administratif des personnes privées », tel est l'objectif de cette thèse, primée à deux reprises.

Au fil des exemples sélectionnés, **Marie Cirotteau** nous invite à repenser les conditions qui ont construit le savoir juridique et propose des réponses inédites face aux défis posés par l'accroissement du pouvoir de certaines grandes entreprises aujourd'hui.

**Disponible  
dès maintenant**



40 €  
768 pages

contact > [epa@assas-universite.fr](mailto:epa@assas-universite.fr)



ÉDITIONS  
PANTHÉON-ASSAS